

Il serait trop long de décrire les dispositions de ce grand caisson. Nous nous bornerons à signaler cette particularité, qu'au-dessus de la chambre de travail inférieure il y avait une seconde chambre, dont nous dirons tout à l'heure la destination, et qui régnait sur une longueur de 21 mètres seulement. La chambre inférieure, où se faisait tout le travail du fonçage, était partagée en trois compartiments, dont chacun était surmonté par une cheminée et un sas à air. Elle devait être descendue assez bas pour pouvoir être laissée définitivement en place sans gêner le passage des navires, et former, après son remplissage, un mur de garde en avant du radier de l'écluse d'entrée du bassin. Tout le reste du caisson devait, au contraire, être enlevé, et c'est pour faciliter cet enlèvement que la seconde chambre de travail a été établie. Le caisson a ainsi été divisé en deux parties superposées, assemblées par de simples boulons.

Pour pouvoir relier le mur du batardeau au rocher, on a ménagé, de chaque côté du caisson, trois grandes rainures de 1 mètre carré de section, qui descendaient verticalement jusqu'au plafond de la chambre inférieure et se prolongeaient en dessous avec l'inclinaison voulue pour leur raccordement avec la tranche du caisson.

A part ses dimensions exceptionnelles et les dispositions spéciales que nous venons d'indiquer, le caisson ne différait guère de ceux qui sont habituellement employés aux fondations à l'air comprimé. Mais, en raison du niveau variable de la mer, son fonçage a exigé des précautions particulières, qui ont été habilement combinées par les entrepreneurs.

Le fonçage a été commencé dans un terrain vaseux facile à extraire. Mais on a rencontré bientôt le rocher à environ 50 centimètres au-dessous du zéro de l'échelle. L'extraction de ce rocher s'est faite à la poudre, dans de bonnes conditions. Le fonçage du caisson, avec l'énorme poids de maçonnerie qu'il portait, dans un sol hérissé d'aspérités, présentait des dangers sérieux, et il a fallu en opérer la descente avec une régularité parfaite, en ayant soin de répartir également la charge, afin que la tranche ne s'écrasât ou ne se déchirât pas. On a surmonté ces difficultés en soutenant le caisson dans l'intérieur par des étais appuyés sur le rocher et serrés contre le plafond de la chambre au moyen de semelles et de coins en bois.

On est ainsi arrivé sans accident à foncer le caisson jusqu'à la cote 7<sup>m</sup>,50 au-dessous du zéro.

La maçonnerie au-dessus de la chambre de travail inférieure a été exécutée à la marée. Cette chambre a finalement été remplie en béton contenu par des murs de 3 mètres d'épaisseur.

La soudure du caisson avec les rives a donné lieu à quelques compli-